

Chef opérateur son

Référentiels de compétences et de certification

Synthèse : l'obtention de la certification repose sur la validation des 3 blocs.

	Bloc 1	Bloc 2	Bloc 3
Missions	Concevoir la prestation sonore	Réaliser la captation ou la sonorisation	Réaliser la postproduction son
Activités	<ul style="list-style-type: none">▪ Analyse du projet audio(visuel),▪ Elaboration d'une proposition artistique et technique,▪ Préparation de la captation ou de la sonorisation.	<ul style="list-style-type: none">▪ Mise en place des moyens techniques et humains de la prestation sonore,▪ Prise de son.	<ul style="list-style-type: none">▪ Montage son,▪ Mixage.
Validation	Une attestation de compétences est délivrée à l'issue de la validation du bloc	Une attestation de compétences est délivrée à l'issue de la validation du bloc	Une attestation de compétences est délivrée à l'issue de la validation du bloc

Chef opérateur son

Activités	Compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Bloc 1 : Concevoir la prestation sonore			
<p>A1.1 – Analyse du projet audio(visuel)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Compréhension des enjeux créatifs, ▪ Appropriation des conditions de captation ou de sonorisation, ▪ Identification des formats de diffusion. 	<p>C1.1 – À partir du cahier des charges d'un producteur ou d'un réalisateur (pour un projet de son à l'image) ou d'un artiste ou de son directeur artistique (pour un concert, un spectacle vivant ou un enregistrement musical en studio), analyser les attentes des divers acteurs du projet pour comprendre les enjeux créatifs du projet.</p> <p>C1.2 – Évaluer les caractéristiques des lieux et, le cas échéant, des moyens techniques préexistants, pour estimer leur impact sur le choix des matériels à utiliser et sur les conditions techniques, humaines et logistiques de la captation ou de la sonorisation.</p> <p>C1.3 – Prendre en compte les formats de diffusion pour identifier leur incidence sur la préparation, les profils de professionnels à mobiliser et les moyens techniques nécessaires à la captation et à la postproduction ou à la sonorisation.</p>	<p>ME bloc 1 – Cas réel ou simulé – évaluation individuelle</p> <p>À partir du cahier des charges d'un commanditaire fictif ou réel (client ou producteur), le Chef opérateur son livre une proposition artistique et technique propre à satisfaire les enjeux du projet, comprenant ses intentions artistiques, les listes techniques, les besoins humains, un budget ventilé par poste, les plans d'installation et la planification des moyens pour la captation et la postproduction.</p> <p>Livrable : dossier technique et artistique.</p> <p>Ressources fournies : cahier des charges d'un projet, budget prévisionnel global.</p> <p>Épreuve : évaluation de la proposition technique et artistique par un jury constitué de 2 professionnels de la production sonore ou musicale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les enjeux créatifs du projet sont assimilés, ▪ Les paramètres techniques et les contraintes liées au lieu de captation ou de prestation sonore sont pris en compte, ▪ Les choix techniques et artistiques sont pertinents et argumentés au regard du lieu de prise de son, de la nature du projet et de son mode d'exploitation, ▪ Les références d'univers sonores explicitent l'esthétique sonore proposée, ▪ La réponse sert les attentes artistiques du commanditaire, ▪ Les listes techniques sont précises et exhaustives, ▪ Les matériels retenus s'inscrivent dans une démarche de limitation de l'impact environnemental de la prestation,

<p>A1.2 – Élaboration d’une proposition artistique et technique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conception d’une couleur sonore, ▪ Définition des moyens techniques et humains, ▪ Budgétisation, ▪ Établissement des plans, ▪ Intégration de critères d’éco production, ▪ Planification. 	<p>C1.4 – En s’appuyant sur sa culture audiovisuelle et ses expériences antérieures, proposer des références d’univers sonores de projets audiovisuels existants (musiques, films, captations de spectacles vivants) en adéquation avec la nature, le propos, le sens et le style du projet pour déterminer l’esthétique sonore ou <i>couleur sonore</i> à atteindre en postproduction.</p> <p>C1.5 – Déterminer les moyens techniques et humains adaptés au contexte du projet, aux enjeux artistiques, à l’enveloppe budgétaire et aux délais, en prenant en compte des critères d’éco production, pour établir un budget prévisionnel détaillé.</p> <p>C1.6 – Négocier avec la production ou le commanditaire les coûts éventuels nécessaires à mobiliser les ressources adaptées au projet en cas de sous-estimation de l’enveloppe budgétaire allouée.</p> <p>C1.7 – Bâtir les plans d’aménagement, de câblage et d’installation des matériels pour assurer la fiabilité de la captation ou de la sonorisation.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les moyens techniques et humains sont adaptés aux délais et au budget, ▪ Les surcoûts éventuels sont argumentés, ▪ Les postes budgétaires identifiés sont conformes aux normes de la profession, ▪ Les chiffrages sont cohérents au regard des usages et réglementations en vigueur et sont argumentés, ▪ Les plans d’aménagement, de câblage et d’installation des matériels sont clairs, précis et exploitables, ▪ Les consignes de traitement et d’affectation des sources sonores sont claires et complètes, ▪ Le réseau d’ordres est structuré et couvre l’ensemble des postes concernés, ▪ Les contraintes de sécurité sont intégrées, notamment au regard de la prise en compte du handicap.
--	--	--	--

<p>A1.3 – Préparation de la captation ou de la sonorisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rédaction des consignes d'affectation et de traitement des sources sonores, ▪ Définition du réseau d'ordres, ▪ Anticipation des enjeux de sécurité. 	<p>C1.8 – Rédiger des consignes d'affectation géographique des micros dans l'espace et des sources sonores sur la console ou l'enregistreur multipiste pour obtenir une densité et une qualité sonores conformes aux exigences du projet.</p> <p>C1.9 – Rédiger des consignes de traitements à appliquer aux sources sonores pour obtenir les effets sonores attendus en diffusion live ou exploitables en postproduction.</p> <p>C1.10 – Définir les réseaux d'ordres précisant les communications prévues, et les moyens correspondants, entre les divers professionnels mobilisés sur le lieu de la captation ou de l'évènement sonore pour assurer une fluidité des échanges en temps réel et une réactivité optimale de l'ensemble de l'équipe.</p> <p>C1.11 – Analyser les risques potentiels en lien avec le lieu, les personnes et les matériels présents lors de la captation ou de l'évènement pour assurer leur sécurité et leur intégrité, en collaboration avec la production et le gestionnaire ou propriétaire du lieu, en anticipant la possible mobilisation de</p>		
--	--	--	--

	personnes en situation de handicap au sein de l'équipe.		
--	---	--	--

Bloc 2 : Réaliser la captation ou la sonorisation			
<p>A2.1 – Mise en place des moyens techniques et humains de la prestation sonore</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place des réseaux d'ordres, ▪ Contrôle des installations et tests et réglages des matériels, ▪ Vérification du respect des normes de santé publique, ▪ Test des matériels. 	<p>C2.1 – Communiquer et tester les réseaux d'ordres pour garantir une communication efficace au sein de l'équipe.</p> <p>C2.2 – Coordonner et contrôler l'installation des matériels pour s'assurer du respect du plan d'allocation initialement défini.</p> <p>C2.3 – Tester les matériels et affiner leurs réglages en situation simulée de captation (<i>mécanique</i> en cinéma, <i>balance</i> en spectacle vivant et studio d'enregistrement) pour obtenir la sonorisation prévue lors de l'évènement, dans le respect des normes de santé publique, ou les pistes sons nécessaires à la postproduction.</p>	<p>ME bloc 2 – Retour d'expérience – évaluation individuelle</p> <p>Sur la base d'une captation ou d'une sonorisation qu'il a coordonnée, le Chef opérateur son présente ses activités, son organisation, ses responsabilités, ses prises de décisions et sa gestion des aléas.</p> <p>Livrable : rapport écrit de <i>retour d'expérience de captation ou de sonorisation</i>.</p> <p>Épreuve : soutenance orale de 30 minutes, devant un jury constitué de 2 professionnels de la production sonore ou musicale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le réseau d'ordres est explicité et fonctionnel, ▪ La préparation est réalisée dans les délais, ▪ Les installations et les câblages sont conformes aux plans et aux normes de sécurité, ▪ L'ensemble des matériels a été testé et vérifié, ▪ Les réglages ont été affinés, ▪ Les normes sonores en vigueur sont respectées, ▪ Les consignes données ont été appliquées par les équipes, ▪ Les équipes ont fait preuve de réactivité en cas de problèmes et d'aléas ou de demande particulière du commanditaire,
<p>A2.2 – Prise de son</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Coordination des techniciens, 	<p>C2.4 – Coordonner l'action des perchmen (son à l'image), des backliners² (spectacle vivant) ou des</p>		

² Backliner : assistant en charge, sur scène de spectacle ou de concert, du bon fonctionnement des instruments de musique et des micros.

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adaptation des paramètres de prise de son, ▪ Anticipation de la postproduction³, ▪ Prémixage des pistes ou mixage en temps réel. 	<p>assistants son (studio) pour garantir l'efficacité et l'exploitabilité de la prise de son.</p> <p>C2.5 – Adapter les paramètres de prise de son et de traitement des sources sonores en temps réel pour compenser les aléas techniques, logistiques, météo ou humains et satisfaire les demandes d'ajustement du/des commanditaire(s).</p> <p>C2.6 – Réaliser un prémixage des pistes sons à partir des prises de sons sauvegardées dans les formats et sur les supports adaptés pour fournir à la postproduction le matériau nécessaire³.</p> <p>C2.7 – Exploiter les fonctionnalités des enregistreurs multipistes de gestion des métadonnées destinées à la postproduction³ pour transmettre des données qualitatives au monteur son sur les pistes sons.</p> <p>C2.8 – Mixer le son en temps réel pour assurer une diffusion équilibrée des diverses sources sonores⁴.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les solutions alternatives ont permis de respecter les budgets¹ et les délais, sans déroger à la qualité, ▪ les demandes et remarques des commanditaires ont été prises en compte <p>Si le projet est de nature à être rediffusé ou édité sur un support :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les enregistrements ont été sauvegardés en temps réel, ▪ Les caractéristiques et le format du prémixage sont adaptés aux contraintes du montage image, ▪ Les sauvegardes multipistes sont conformes aux formats nécessaires au mixage, ▪ Les informations ajoutées aux métadonnées des enregistreurs sont précises, claires et exploitables pour la postproduction et formalisées dans un <i>rapport son</i>.
---	--	--	---

³ Spécificité des projets audiovisuels ou des projets audios voués à être rediffusés ou édités sur un support, les projets live purs ne donnant pas lieu à une postproduction

⁴ Pour les concerts et le spectacle vivant.

¹ Pour un projet audiovisuel ou audios voué à être rediffusé ou édité sur un support.

Bloc 3 : Réaliser la postproduction son			
<p>A3.1 – Montage son</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conformation du montage image pour le montage son, ▪ Traitement des sons et des voix, ▪ Sauvegarde de la bande son. 	<p>C3.1 – Superviser la conversion ou <i>conformation</i> du ou des montage(s) image, pour les projets audiovisuels captés en vue d’une édition ou d’une rediffusion, aux formats nécessaires à l’exploitation sur les logiciels de montage son.</p> <p>C3.2 – Traiter les pistes voix pour optimiser la qualité des paroles et leur intelligibilité.</p> <p>C3.3 – Conduire des séquences de postsynchronisation avec les comédiens⁵, pour les projets de fictions audiovisuelles (court ou long métrage, film publicitaire ou institutionnel), afin de pallier les insuffisances des prises de voix effectuées au cours d’un tournage.</p> <p>C3.4 – Enregistrer ou choisir dans une banque sonore les sons additionnels à intégrer au montage pour enrichir une ambiance sonore propre à satisfaire les attentes artistiques du commanditaire (producteur, artiste, client ou réalisateur).</p>	<p>ME bloc 3 – Cas réel – évaluation individuelle</p> <p>Livrables : sur la base d’un projet auquel il a participé, le Chef opérateur son livre le produit audio(visuel) réalisé, ses bandes sons finalisées et l’ensemble des fichiers informatiques de sa session de travail de montage et mixage son (session Protools ou équivalent).</p> <p>Épreuve : évaluation des livrables par un jury constitué de 2 professionnels de la production sonore ou musicale ou de la postproduction son.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les fichiers fournis par le montage image sont convertis aux formats adaptés au montage son, ▪ Les formats de la bande son finalisée au montage sont adaptés aux logiciels et méthodes de mixage, ▪ Les fonctionnalités des logiciels de montage son et de mixage sont maîtrisés, ▪ L’équilibre et l’harmonie entre les différents éléments sonores sont assurés, ▪ La qualité sonore (voix, sons, ambiances et bruitages) est atteinte, ▪ L’ambiance sonore du produit sert le propos du projet et la vision artistique du commanditaire, ▪ La couleur sonore du projet est homogène, ▪ Les contraintes et les exigences propres au(x) média(s) de diffusion du projet sont intégrées,

⁵ Séquences de réenregistrement des dialogues assorties d’un recalage des voix sur les mouvements de lèvres des acteurs

	C3.5 – Sauvegarder la bande son dans les formats adaptés pour réaliser les opérations de mixage son.		
<p>A3.2 Mixage</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Épurage, ▪ Harmonisation des intensités sonores, ▪ Traitement de la spatialisation et de la réverbération, ▪ Affinage et harmonisation de la couleur sonore, ▪ Finalisation de la bande son dans les formats adaptés à l'exploitation du projet, ▪ Sauvegarde informatique. 	<p>C3.6 – Utiliser les fonctionnalités des logiciels de mixage adaptés pour épurer le montage son des sons parasites.</p> <p>C3.7 – Régler l'intensité sonore des pistes sons pour assurer leur équilibre les unes par rapport aux autres.</p> <p>C3.8 – Traiter la spatialisation et la réverbération sonore pour obtenir des effets audios nets et cohérents au regard du positionnement dans l'espace des sources sonores (bruits, voix, musiques), de la nature des lieux de captation ou sonorisés et conformes aux éventuelles exigences du réalisateur, de l'artiste ou du directeur artistique.</p> <p>C3.9 – En lien avec le commanditaire, affiner la couleur sonore en appliquant une série de traitements audio sur les différentes sources pour livrer une bande son homogène.</p> <p>C3.10 – Encoder la bande son définitive dans les formats adaptés aux moyens de diffusion ou aux conditions</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ La sauvegarde de l'ensemble des éléments sonores constitutifs du projet est assurée, ▪ Le nommage des fichiers sauvegardés est explicite et exploitable et conforme aux usages, ▪ Les formats numériques finaux sont adaptés à l'exploitation prévue du projet.

	<p>d'exploitation pour garantir la qualité sonore attendue.</p> <p>C3.11 – Sauvegarder les fichiers en appliquant une démarche de nomenclature explicite pour garantir un accès aux données correspondant aux diverses étapes du projet et en permettre l'exploitation ultérieure en cas de besoin.</p>		
--	---	--	--